



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

Section académique de RENNES

14 rue Papu 35000 Rennes

www.rennes.snuep.fr

l'ENSEIGNEMENT PRO en BRETAGNE



Novembre 2020

QUEL HOMMAGE À SAMUEL PATY ?

Le 16 octobre 2020, l'horreur a surgi au seuil des vacances de la Toussaint. La mort de notre collègue Samuel Paty, au-delà de nous émouvoir, a sans doute fracassé nos dernières certitudes dans notre mission d'éducateur.

Comment enseigner sereinement à cette heure, comment croire encore en notre mission d'éducateur ? Le paradoxe est cruel quand, au jour de cette tragédie, l'État dans son ensemble et particulièrement notre ministre nous réaffirment l'importance de notre rôle alors que les mêmes nous dépouillent consciencieusement depuis trois ans, appliquant une réforme de la voie professionnelle qui fait de nos élèves les grands oubliés de l'éducation à une réelle citoyenneté. Quand auparavant, nous pouvions longuement exposer l'origine et l'évolution des lois sur la laïcité au sein du programme d'histoire de Première Bac pro et d'y revenir en Terminale en Education Morale et Civique, aujourd'hui, cette éducation se résume à un saupoudrage de bonne conscience. Le ministre de l'éducation nationale, d'une main nous donne la mission de « rempart » quand de l'autre main, il nous réduit à un rôle de « supplétifs » de la citoyenneté. Rogner sans cesse des heures, notamment dans l'enseignement général réduisant l'histoire, la géographie et l'EMC à une peau de chagrin s'apparente à un refus volontaire de voir la criante nécessité de former nos élèves aux piliers de notre pays. Ce mépris que l'on fait de leur éducation et de leur insertion citoyenne aux valeurs communes est un pari dramatique sur l'avenir. Quel sens nos élèves donneront-ils à la laïcité, à ses exigences et à la liberté qu'elle donne à chaque citoyen si jamais dans leur cursus, le temps de réflexion, de discussion, de confrontation ne peut pas leur être accordé ?

Stage du 14 janvier 2021 : inscrivez-vous !

Le thème du stage est développé dans l'article

Les demandes d'autorisation d'absence sont à faire un mois avant le stage.

De stage en stage

Le SNUEP-FSU académique a organisé un stage sur le syndicalisme dans les établissements le 10 novembre. Le stage s'est déroulé au sein du LP Dupuy de Lôme de Brest.

Pour l'accompagnement des collègues et l'amélioration des conditions de travail, la présence de militant-e-s formé-e-s au sein des établissements est primordiale. Ainsi les personnes présentes au stage ont pu échanger sur la meilleure façon d'aider les personnels de leur lycée en utilisant au mieux les outils mis à leur disposition.

Ce fut l'occasion de débattre sur la façon de communiquer efficacement au sein de l'établissement (panneau syndical, Heure Mensuelle d'Information...) et de faire connaître nos revendications (motions, courriers...). Les différentes instances présentes dans les EPLE ont été étudiées, permettant de mieux appréhender leur fonctionnement et leur utilité. C'est enrichi de ces échanges que les militants présents interviendront dans leurs établissements pour faire vivre l'action collective.

Le prochain stage co-organisé avec le SNES se déroulera à Rennes 14 janvier 2021. Intitulé « **Vous avez dit continuité pédagogique ?** » il sera l'occasion de revenir sur le moment du confinement lorsque le ministre a proclamé la continuité pédagogique. Sans qu'aucune réflexion n'ait été organisée avec les équipes pédagogiques notre activité professionnelle s'est brutalement inscrite dans le cadre contraignant du travail à distance. Quel bilan faire de cette séquence particulière ? Quelles conséquences sur nos métiers ? Quels usages du numérique pendant le confinement ?

Ce stage sera animé par Pascal Plantard, professeur des universités et Danièle Linhart sociologue du travail, directrice de recherche émérite au CNRS.

Disparition de notre ami et collègue Erwan Giraudon



Erwan Giraudon, adhérent et militant du SNUEP-FSU était particulièrement engagé dans la promotion des formations professionnelles de son lycée, dans la réussite et le devenir de ses élèves.

Il est décédé subitement en se rendant à son travail et laisse un grand vide derrière lui.

Ses collègues d'établissements antérieurs et du lycée professionnel de Pont de Buis, comme ses élèves anciens ou actuels, sont venus nombreux porter témoignage de leur émoi attestant de la nature passionnée et ouverte d'Erwan.

Autour de son épouse Sylvie, de sa famille et de ses intimes, chacun a pu lui rendre un dernier hommage à Vannes le 13 octobre dernier.

Nous réitérons nos condoléances et notre compassion à Sylvie et ses proches

Congrès

Les **4 et 5 février 2021** le SNUEP-FSU académique organisera son congrès à Plédéliac (22). Ce sera un moment privilégié pour échanger, faire le bilan de l'activité du syndicat au cours des 4 dernières années et pour tracer des perspectives d'avenir.

Il aura aussi pour rôle de préparer le congrès national qui se tiendra à Dijon. Ainsi les délégué-e-s de l'académie de Rennes débattront des thèmes apporteront leur contribution et nommeront leurs représentant-e-s pour le congrès national.

Enfin ce sera le moment de renouveler les équipes académiques et départementales pour les 3 ans à venir. Il faut donc que chaque section d'établissement communique au secrétariat académique les noms de ses délégués.

Concrètement, tout adhérent peut poser sa candidature pour participer au congrès académique. Il est important qu'un maximum d'adhérents soient présents afin que le syndicat vive par sa base et que la diversité géographique tant que structurelle (LP, SEGPA, etc.) soit prise en compte.

Les frais de déplacement seront pris en charge par le syndicat et il y a possibilité d'être logé sur place.

Commissions paritaires

Il est utile de rappeler les temps forts de l'année scolaire quant à la gestion de carrière de l'année 2020/2021. Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU sont à votre écoute pour toutes questions concernant la carrière (mutation, PPCR, promotion). Des fiches syndicales sont mises à disposition sur le site académique du SNUEP ou auprès des responsables à chaque étape du calendrier.

Mutations : Un BO spécial « mouvement du personnel » fixe les modalités pratiques du mouvement, en particulier le calendrier des opérations de mutations. **Le serveur SIAM pour les demandes de mutations inter-académiques a ouvert le mardi 17 novembre à 12 h et restera ouvert jusqu'au 8 décembre à 12 h.** La liste des postes spécifiques vacants a été publiée le 18 novembre. Si vous êtes déjà dans l'académie, mais que vous souhaitez un poste spécifique national, vous devez saisir dès maintenant votre demande sur SIAM.

Durant cette période le SNUEP-FSU vous accompagne et répond à toutes vos questions. Le temps de concertation des CAPA ayant été supprimé par le gouvernement, vous aurez très peu de temps pour réagir en cas d'erreur. Il est donc d'autant plus important de contacter notre syndicat en amont, par mail à sa.rennes@snupe.fr en nous envoyant la fiche syndicale (disponible sur notre site) en pièce jointe ou par téléphone en contactant un de nos commissaires paritaires (voir la liste plus bas). **Vous pouvez venir nous rencontrer les jeudis 26 novembre et 3 décembre entre 9 h 30 et 17 h dans nos bureaux de Rennes.** Pour les collègues habitant loin de Rennes ou ne pouvant se déplacer le jeudi, nous privilégierons cette année les contacts téléphoniques pour tenir compte de la situation sanitaire. A l'issue du mouvement, en cas de désaccord, il vous faudra, pour tout recours, mandater notre syndicat si vous ne voulez pas vous retrouver seul face à l'administration.

Le mouvement intra se déroulera ultérieurement et nous vous communiquerons les dates dans une prochaine publication.

Les rendez-vous de carrière : la situation sanitaire a provoqué le report de nombreux rendez-vous de carrière et la campagne 2019-2020 se prolonge jusqu'à la fin de l'année 2020. La commission devant examiner les recours est donc elle aussi reportée et nous ne pouvons pas encore vous donner de dates pour les demandes de recours.

Isabelle Baron :	isa.baron@free.fr	06 81 80 31 56
Ronan Oillic :	ronan.oillic@snuiep.fr	06 88 31 50 59
Agnès Prudenzano :	agnes.prudenzano@gmail.com	07 69 88 52 46
Isabelle Desplace :	isad35@gmail.com	06 75 70 89 74
Jessy Lucas :	jessy.lucas@orange.fr	06 84 75 91 42

69 % des enseignants ne seront pas augmentés en 2021

Jean-Michel Blanquer évoquait en janvier 2020 « une revalorisation historique ». Les annonces faites le 16 novembre 2020 montrent que le budget de 400 millions sera largement insuffisant. Tous les personnels ne seront pas concernés. Les montants avancés ne permettront même pas de rattraper les pertes dues à l'inflation, et la prime d'équipement de 150 euros annuels sera beaucoup trop faible pour compenser les dépenses informatiques des enseignants. Quelque soit le scénario retenu par le ministère, seuls les premiers échelons seront garantis d'une légère augmentation. Et en aucun cas, cette faible revalorisation ne compensera jamais les pertes subies depuis 10 ans. Dans l'académie de Rennes, les PLP sont majoritairement inscrits dans les échelons supérieurs et ne profiteront donc que peu des « largesses » de notre ministère.

Le SNUEP lance une campagne sur la revalorisation des salaires, à laquelle vous pouvez participer en vous rendant à l'adresse : campagnesalaires.snuiep.fr

Comité Technique Académique

Le mardi 17 novembre s'est tenu un comité technique académique auquel participait la FSU. A l'ordre du jour figurait notamment la proposition d'évolution de la carte des formations pour l'année 2020-2021. Le document présenté par le rectorat montre une absence totale d'ambition pour la voie professionnelle sous statut scolaire. Parmi les priorités 1 et 2 (les seules dont on soit sûrs qu'elles se feront) ne figurent que des transformations de sections et aucune création. A tous les arguments avancés par le SNUEP-FSU pour améliorer la proposition de carte des formations, le rectorat opposait l'unique argument du nombre de places vacantes. Mais peut-on demander à un élève souhaitant une formation en boucherie d'aller se former en métallerie ?

Extraits de la déclaration de la FSU : « Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs

Depuis la reprise de novembre, le ministre de l'Éducation nationale n'a eu décidément aucune réponse à la hauteur des événements et le mépris dans lequel il tient tous les personnels de son ministère est insupportable.

L'hommage escamoté à notre collègue Samuel Paty au matin du 2 novembre a suscité une vague d'indignation dans les écoles et établissements. Mais l'hommage a bien eu lieu, organisé coûte que coûte par la force de propositions des équipes éducatives, les directions dans leur ensemble ayant dégagé des espaces pour les initiatives collectives. Le temps de recueillement entre collègues était incontournable et a permis en outre de préparer le temps pédagogique avec les élèves. Contrairement au ministre, les personnels et les élèves, toutes et tous, ont été à la hauteur de cette journée si difficile et nous pouvons être fièr-es de nos élèves qui ont répondu avec émotion et solidarité à la minute de silence. Des réponses doivent maintenant être réfléchies pour travailler en classe les principes fondamentaux de la République comme la liberté de la presse et la laïcité.

...

JM Blanquer n'a pas été davantage à la hauteur jeudi dernier lors de la conférence de presse du Premier ministre sur la situation sanitaire dans le pays. Se bornant à rappeler les fondamentaux de l'école primaire et sans même prononcer une seule fois le mot collège, le ministre s'enferme dans le déni des réalités. Les relevés statistiques du ministère de l'EN sont ouvertement contredits par les ARS alors qu'en une semaine, le nombre d'élèves contaminés a été multiplié par 4 et le nombre d'enseignant-es contaminés multiplié par 2.

...

La crise sanitaire frappe durement la jeunesse, en particulier les jeunes les plus modestes. Cette situation renforce notre conviction du rôle essentiel de la formation professionnelle sous statut scolaire public quand le gouvernement argue de la crise pour accentuer encore sa politique de soutien massif à l'apprentissage. Le projet de Carte des formations professionnelles pour la rentrée 2021 confirme hélas cette absence de considération pour les LP publics. Extrêmement pauvre en mesures nouvelles, la Carte 2021 ne répond à aucune des priorités affichées pour les formations en Bretagne. Projet sans volonté ni moyens, sa présentation dans le document académique est de surcroît insincère ou du moins fautive en plusieurs points. En l'état et faute d'un engagement plus volontariste de la part du rectorat, la FSU votera contre ce projet au CAEN.

...

Pour finir, Monsieur Le Recteur la FSU revendique un plan de recrutement dont l'urgence s'est révélée plus criante encore avec la crise sanitaire tant les remplacements de collègues malades -enseignants, AED et AESH- restent en attente. Il y a bien urgence à recruter au plus vite en mobilisant notamment les listes complémentaires pour desserrer durablement les effectifs dans les classes, lutter contre les inégalités et faire réussir tous les jeunes. »

Grève au lycée Coëtlogon... pour de meilleures conditions sanitaires

Comme évoqué précédemment nous avons tous été très choqués par le sordide assassinat de notre collègue Samuel Paty. Le 2 novembre, nous avons été conduits à rendre un hommage improvisé et expéditif à notre défunt collègue dans des conditions sanitaires ne permettant pas de respecter le nouveau protocole publié le même jour par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.

Face à la circulation active du virus, les professeurs du lycée Coëtlogon à Rennes, se sont mobilisés et mis en grève dès le mardi 3 novembre, inquiets pour leur santé, celle de leurs élèves, de leur famille et de l'ensemble du personnel du lycée. Il ont demandé instamment l'application d'un plan de continuité pédagogique afin d'assurer leurs enseignements dans un cadre de situation sanitaire dégradée : organisation des classes en groupes, en alternance une semaine sur deux, avec du travail et des documents à la maison donnés par les enseignants lors de la semaine en présentiel.

Bien que les enseignants d'autres grands établissements comme le lycée Bréquigny aient fait la même demande, cette proposition a été refusée par le rectorat. Parallèlement d'autres lycées se sont mis en grève sur toute la France.

Le 5 novembre en fin de journée, notre ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé, dans un communiqué envoyé aux professeurs et aux chefs d'établissement de nouvelles mesures pour les lycées avec notamment un protocole sanitaire renforcé et une incitation à davantage de cours à distance.

Bien que plusieurs points comme la question des PFMP restent encore aujourd'hui sans réponse claire, **cette mobilisation massive aura permis de faire rapidement céder notre gouvernement.**

Pour se défendre collectivement : adhérer c'est agir

De nombreux collègues ont déjà renouvelé leur adhésion et le secrétariat académique les en remercie. Le bulletin pour l'année est disponible sur le site académique du SNUEP. Vous pouvez également adhérer en ligne directement sur notre site : <http://www.rennes.snuep.fr>

Rappel : **66 % de la cotisation est l'objet d'un crédit d'impôt.**

Merci d'envoyer le bulletin au local de Rennes (voir adresse en pied-de-page) plutôt qu'au SNUEP national pour que la section académique puisse prendre en compte plus rapidement l'adhésion ou la ré-adhésion..

Pour l'enseignement professionnel
> **Offensifs et engagés!**